

Le Lancéen

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PETIT-LANCY

Responsable de la commission du journal : Pierre Beyeler
60, av. du Petit-Lancy - Tél. 92 20 91

Rédaction : M. Robert de Paoli
31, av. du Pt-Lancy
Petit-Lancy - Tél. 92 11 74

Abonnement Fr. 3.—
C.C.P. 12-18483 Genève

TIRAGE 8500 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS AU PETIT ET GRAND-LANCY
Publicité et administration : François Sprüngli - 8, place des Ormeaux, Petit-Lancy - Tél. 92 11 35 - Imprimerie Genevoise - 12, rue des Mouettes - Tél. 42 55 20

Messieurs, Ch. Babel, maire et R. Schweitzer nous disent:

En décembre 1963, au nom des Autorités de la Commune, nous avions l'agréable mission de saluer la sortie du premier numéro du « Lancéen ». A cette époque déjà, en nous réjouissant de la portée de cette initiative, nous nous exprimions en ces termes :

« Dans l'important arrondissement que forment le Plateau du Petit-Lancy-Saint-Georges et le quartier de la Caroline, des activités nombreuses se déploient, activités dont l'ampleur et la variété sont souvent ignorées de nos communiens. L'apparition de ce journal sera sans aucun doute, à ce sujet, non seulement un appréciable élément d'information, mais encore un organe de liaison bienvenu pour notre population, en constante augmentation ».

En 1963, la population Lancéenne était forte de 10 000 habitants. Dix ans plus tard, en 1973, près de 23 000 personnes résident dans notre commune. Dès lors, pourrait-il nous venir à l'esprit l'envie de modifier ces propos, face à la très importante évolution démographique de notre ville ? Pourrait-on aujourd'hui prétendre qu'une information locale manque d'utilité ou qu'un organe de liaison est superflu entre nos différents quartiers ? Si tel était le cas, nous apporterions une appréciation erronée qui irait à l'encontre d'un réel besoin, ressenti par tous nos habitants. Il serait regrettable en effet, de devoir constater dans une commune comme la nôtre, une perte d'impact dans l'activité de nos groupements ou sociétés, à cause d'un manque d'information, dont le journal est bien une des principales voies d'expression.

Lorsque le Comité de l'Association des Intérêts du Petit-Lancy - St-Georges opta pour la publication de ce journal, il ne se doutait certainement pas que sa décision l'engageait pratiquement à tenir la gageure.

Après dix années, on peut dire que c'est chose faite ; c'est tout à son honneur, même si annuellement le nombre des numéros est resté relativement limité. L'effort qu'il aura fallu faire pour assurer cette publication se sera situé non seulement dans la recherche d'un support financier assuré par de fidèles abonnés et annonceurs, mais aussi et surtout dans la recherche de journalistes ou correspondants occasionnels qu'il aura certainement fallu presser quelque peu afin d'obtenir d'eux, dans les meilleurs délais, un certain nombre de lignes faites de variété et de substance. Nous reconnaissons aujourd'hui que cette variété et cette substance furent toujours présentes au sein du « Lancéen ». Les différents rédacteurs responsables les ont trouvées, au cours des années, auprès d'une série de communiens, tous engagés à des titres divers dans des fonctions relevant aussi bien du domaine de la Jeunesse que de celui des Aînés, sans omettre bien sûr toutes les activités touchant aux sports, à la musique et aux arts.

C'est cette variété d'objets traités qui a créé l'intérêt de ce petit journal et qui explique en très grande partie l'accueil qu'il a rencontré dans notre population.

Dix ans, c'est un anniversaire auquel nous sommes heureux d'être associés, afin de pouvoir dire aux responsables de cette publication toute notre satisfaction et notre reconnaissance.

Ce sera aussi pour nous l'occasion de former des vœux pour la poursuite de cette expérience qui, comme nous le rappelions plus haut, s'insère très bien dans le contexte d'une vie communale.

En terminant, nous souhaitons voir participer à la rédaction de ce journal le plus grand nombre possible de Lancynoïis. Ce faisant, ils don-

neront à nos habitants une plus juste idée de leur activité. Ils suggéreront une plus grande participation à notre population, qui se trouvera par là plus attachée à cette Commune de Lancy, que nous désirons voir encore et toujours plus vivante et dynamique.

Charles Babel, Maire

La rédaction du « Lancéen » m'a demandé, pour le 10e anniversaire du journal, d'écrire un article relatant ses débuts. Tâche ingrate me semble-t-il car il est toujours plus difficile d'évoquer le passé que de disserter sur le présent ou sur l'avenir.

Le chroniqueur peut facilement tomber dans le mélo, le sentiment, les feuilles mortes et les pas sur le sable... Je me bornerai donc à rappeler aux lecteurs d'aujourd'hui les noms des personnes qui en 1963 ont voulu qu'une petite feuille d'information sur notre vie locale, sur les problèmes de notre association des Intérêts du Petit-Lancy, de ses habitants et de ses sociétés, voie le jour.

Au départ tous n'étaient pas très enthousiastes, mais le comité a fait confiance aux quelques membres qui ont formé la commission du journal : MM. Bernard Schmitt, rédacteur, Claude Nicolet, Georges Brunier et Roland Schweitzer. L'aventure a démarré par un premier numéro de Noël 1963.

Au cours des années, notre « Lancéen » a grandi avec, c'est assez normal, quelques crises de croissance.

Je dois souligner que dès le départ, nous avons eu le soutien constant des commerçants,

artisans et entreprises de la place. Sans leur appui publicitaire, nous n'aurions jamais pu exister. Certains de ces collaborateurs nous aident depuis le début sans aucune défaillance. Il faut le faire. Je les remercie ici personnellement pour leur fidélité.

Depuis les responsables ont changé, le journal a pris une autre dimension, et c'est bien ainsi. Je pense que ceux du début sont comme le sourcier, ils ont capté la source, l'ont dirigée tant bien que mal vers la rivière ; aujourd'hui c'est grâce à vous, habitants de Lancy, par votre appui massif que cette rivière se transformera en un fleuve pour le plus grand bien de toute la communauté lancynoïse. Que vivent Lancy et son journal le « Lancéen ».

Actuellement le journal est rédigé par M. Robert de Paoli, rédacteur ; M. François Sprüngli, pour l'administration et MM. R. de Paoli, A. Singer, F. Sprüngli, publicité.

R. Schweitzer

LANCY III

L'immeuble Lancy III en bordure de la route de Chancy on y emménage lentement, locataires et locaux commerciaux, à noter que nous retrouverons le Café du Commerce dans sa peau neuve, reconstruit plus beau qu'avant, une boulangerie-pâtisserie avec tea-room, la pharmacie, un salon de coiffure, la Caisse Hypothécaire et une agence locale de l'assurance Winterthur, tous ces commerces animeront la place dite du village.

R. de Paoli

CHAINES STÉRÉO de 500.- à 10.000.-
venez choisir votre installation **HAUTE FIDÉLITÉ**
Audition libre ...ALORS A BIENTOT



TELECOLOR

Des jeunes dans le vent épargnent

et il n'est pas défendu aux parents de les aider

En versant régulièrement une somme d'argent même minime sur votre livret d'épargne-jeunesse UBS, vous vous constituez un capital qui, avec l'adjonction de l'intérêt augmente chaque année. Sachez que l'intérêt de 5% attribué à l'épargne-jeunesse est supérieur à celui des autres livrets d'épargne. C'est donc une raison de plus pour penser dès maintenant à votre avenir. Le livret d'épargne-jeunesse est réservé aux enfants comme aux jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 ans. Et il n'est pas défendu aux parents de faire des versements sur ce livret d'épargne-jeunesse. Vous trouverez auprès des quelque 180 succursales et agences réparties dans toute la Suisse dont 55 en Pays romand les conseils judicieux de nos caissiers. Profitez-en.



G. BRUNIER

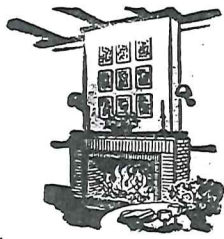
Téléphone 92 83 82

COIFFURE

A. Coquoz

DAMES ET MESSIEURS
Coupe au rasoir par spécialistes

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 92 25 96



CAFÉ-RESTAURANT
BAR du

Stand de
St-Georges

Route du Pont-Butin Tél. 92 54 78
Salles pour sociétés et banquets

Chez Cécile

Café-Restaurant du Plateau

Mme et M. C. Chiarelli

Salle de société

Jardin ombragé

Route de St-Georges 73

Tél. 92 17 19

ALIMENTATION GÉNÉRALE

HENRI PERRET

Route de Chancy 27 - Petit-Lancy

Téléphone 92 23 67

MATÉRIAUX DU SALÈVE

A. ASTIÉ

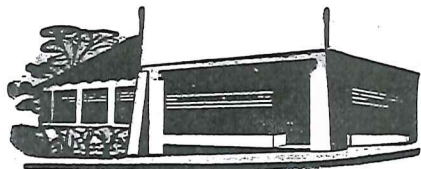
Sable - Gravier
Terrassement

Petit-Lancy Tél. 92 11 81 et 92 11 94

DROGUERIE DE CAROLL

Centre commercial

Téléphone 92 11 11 Service à domicile



Baltzinger

ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 92 16 34

« Chatterie Nouvelle »

Mme M. PUGIN

ancienne assistante vétérinaire

Chaque chat, sa nourriture habituelle
Hygiène parfaite

Grands boxes chauffés et parcs

38, chemin des Pâquerettes

Petit-Lancy

Tél. (022) 92 16 51

GIROD & PITTET

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)



0, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.70 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ
Démontage et remontage de rideaux en tout genre
Service à domicile

Editorial

Fondé en 1963, le journal « Le Lancéen », porte-parole officiel des Intérêts du Petit-Lancy et des sociétés communales qui le désirent, voit paraître aujourd'hui son No 39.

A l'occasion de cet anniversaire, il sera distribué à tous les habitants de la commune de Lancy.

Pour saluer ce « passage », que l'on nous permette d'émettre quelques considérations tenant lieu de bilan.

Les quelques pages du « Lancéen » demeurent fort modestes face au déferlement actuel des publications de tout genre. Mais à l'échelon d'un journal qui compte pour vivre, se développer et fournir des prestations précises à la vie communale, seulement sur l'appui financier de la population de Lancy, les abonnés et la publicité, c'est déjà une gageure et un résultat positif.

Il n'en reste pas moins que l'effort tenace qui consiste à faire face à la constante augmenta-

tion des prix en regard à la modicité des rentrées est important. Le « Lancéen » est bien géré, les courtiers en publicité dynamiques et bénévoles sont une des raisons de la réussite. Ses finances sont saines.

Notre imprimeur coopère avec nous aux meilleures conditions de prix. Il nous fait bénéficier de ses qualités professionnelles, dans le choix du papier et les mises en page.

Soulignons aussi la collaboration du bureau genevois des adresses, chargé de distribuer le journal.

Remercions aussi nos lecteurs. Ils semblent souvent prendre un réel intérêt à la lecture d'un article. Ils ont la gentille attention de nous communiquer leurs impressions, même si parfois tel ou tel texte leur paraît tout à fait inintéressant.

N'oublions pas que tous les membres du comité sont décidés envers et contre tout à conserver un esprit communal. Ils désirent que le « Lancéen » soit à la fois la chaîne et la trame

entre les villages, les cités, les nouveaux quartiers et les coins tranquilles de la commune abritant de nombreuses villas.

Il est vrai qu'à travers les différentes activités des sociétés, des groupements communaux et les Nos du « Lancéen », de véritables liens de sympathie se sont créés dans la commune. Ils demeurent fragiles, c'est une des lois de la nature. Pour les maintenir intacts et les renforcer, il convient de redoubler d'attention, d'amitié et d'enthousiasme. L'histoire d'un village ne se construit pas seulement de pages écrites. Il faut des actes, alors...

Si, comme dans la chanson, tous les gars et toutes les filles de Lancy se donnaient la main, ils feraient une grande ronde autour de nos villages et poursuivraient ensemble dans l'harmonie et la joie la belle aventure que représente la vie d'une commune.

Alors pourquoi pas... ce sont là mes vœux...

Edith Eardley-Schurch

1974 printemps des IMC

COMITÉ D'ORGANISATION

Comme on le sait déjà le financement de la construction du Foyer Clair Bois est assuré en bonne partie par les subventions Fédérales, Cantonales et par l'Association Suisse des handicapés IMC. Toutefois il reste encore 700 000 à 800 000 francs de fonds propres à trouver. L'Association des Parents des Handicapés Mentaux, déjà très chargée par des multiples soucis, s'est tournée vers le Conseil de Fondation, d'abord présidé par M. E. Volpé puis maintenant par M. Robert Iselin.

Avec l'aide d'un Comité d'organisation, animé par Georges Dupraz, une série de manifestations est préparée pour réunir ces fonds; manifestations qui solliciteront la population genevoise sous des aspects divers.

D'abord, à la fin de cette année 1973: une vente d'un calendrier. Il s'agit d'un calendrier en tissu avec une jolie tête de gosse. Cette vente a déjà commencé et se poursuit dans les librairies et papeteries de la ville.

Toujours en décembre, la vente des fameuses bougies de Noël décorées par les élèves des écoles primaires et du Cycle d'orientation. Ces bougies sont vendues dans les pharmacies et drogueries du canton. Cette action est jumelée avec celle de Foyer Handicap dont les bougies sont vendues dans quelques grands magasins. Deux ventes spéciales seront organisées: l'une au Centre Commercial de Meyrin le samedi 15 décembre et l'autre le samedi 22 décembre à Balxert.

BUTS ET PRINCIPES

Le Foyer « Clair Bois » est destiné à compléter l'équipement médico-pédagogique actuel du canton de Genève.

Dans l'idée des promoteurs, il est réservé en priorité aux enfants IMC et aux handicapés de la locomotion, incapables de suivre une scolarité régulière, mais pour lesquels subsiste la possibilité d'acquisition d'une certaine autonomie de vie sociale. Toutefois, le foyer acceptera aussi des enfants totalement dépendants.

« Clair Bois » offrira un complexe internat-externat, pouvant accueillir 40 enfants IMC. La création de cette institution déchargera les familles pendant des périodes d'une journée à plusieurs semaines. Dans quelques cas d'enfants gravement atteints, le séjour pourra être plus long.

Seront accueillis des enfants de 1 an à l'adolescence. Les familles assumeront le transport (sauf situation exceptionnelle). L'admission sera réglée selon un mode administratif simplifié au maximum, les cas d'urgence étant examinés dans les plus brefs délais. Le coût de la journée sera d'un montant accessible pour toute famille, compte tenu de la contribution des assurances sociales.

La qualité de la prise en charge sera assurée par des techniques éducatives éprouvées et s'inspirant le plus possible de la vie familiale. Tout ce qui pourra être tenté, avec l'accord des parents, sur le plan du développement de la personnalité et de l'autonomie sociale le sera avec la souplesse nécessaire et sous contrôle médical.

COUT ET FINANCEMENT

— Le terrain du Foyer d'une surface de 2 000 m² a été généreusement mis à disposition par la Commune de Lancy.

— Le projet de bâtiment a reçu l'accord de l'Office Fédéral des Assurances Sociales. L'autorisation de construire a été obtenue.

Il ne faut pas oublier de mentionner la vente de pochettes d'allumettes qui a eu lieu le 27 octobre dernier. Cette vente a été organisée par l'Association genevoise de parents de handicapés mentaux (Aigues-Vertes, etc.) et le bénéfice a été offert aux IMC pour le Foyer Clair Bois.

Sous l'appellation «1974, Printemps des IMC», plusieurs manifestations seront proposées.

— Vente de dés à jouer porte-bonheur le samedi 30 mars 1974. Cette vente se fera avec le concours de nombreuses sociétés culturelles, patriotiques, d'associations, groupements, communautés, etc..., fanfares et majorettes agrémenteront également cette journée porte-bonheur.

— A la fin avril une exposition et vente aux enchères d'autographes et manuscrits dont le succès est déjà reconnu puisqu'il s'agit de quelque chose de vraiment rare et exceptionnel. Se sont plus de 600 documents et autographes d'hommes de science, de politiciens, de musiciens, d'écrivains qui ont été réunis et seront exposés dans les salons de la Maison Patek et Philippe avant d'être mis aux enchères à l'Hôtel Richemont les 29 et 30 avril 1974.

— Une grande loterie dont les billets seront vendus du 20 avril au 20 juin 1974 et qui sera précédée, dès fin mars, d'une pré-vente au moyen du compte de chèques postaux. Les lots gagnants seront exceptionnels.

— Une vente de dessins d'enfants. Cette action est organisée avec les écoles et se seront des centaines de dessins que vous pourrez ache-

ter au Grand Passage en mai et à la kermesse en juin.

A signaler également quelques autres manifestations, concert, rencontres sportives, course de lévriers, dont le bénéfice sera aussi intégralement versé à Clair Bois par les organisateurs.

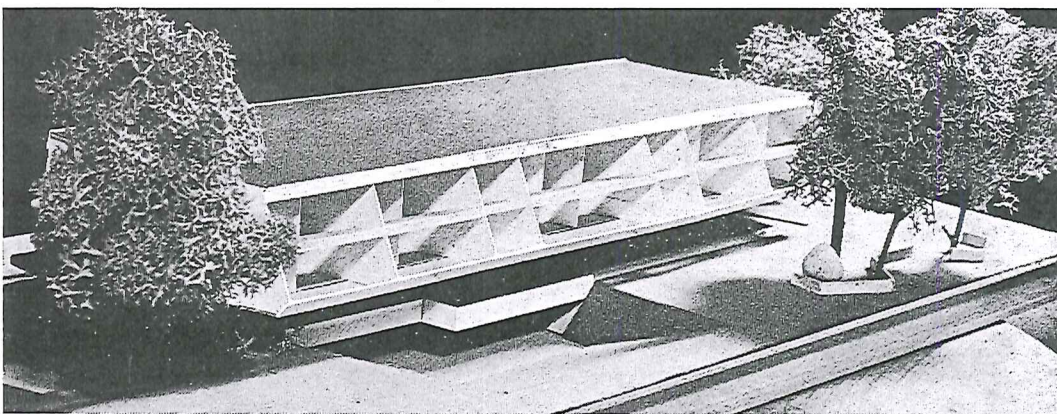
— Et enfin une grande fête villageoise et kermesse internationale qui aura lieu ici même à Lancy, sur le terrain du Foyer Clair Bois. L'avenue Louis-Bertrand sera coupée à la circulation offrant ainsi, avec le parc de la Fondation, les préaux, Salles communales, Eglises, etc... une surface de 20 000 m². Il y aura des stands variés, restaurants, tombolas, attractions, concerts, bals, fêtes foraines, jeux, sports, etc... Cette grande kermesse aura lieu les 14, 15 et 16 juin 1974.

Toutes les sociétés de Lancy (environ 50) sont déjà inscrites pour participer à ces manifestations dans les diverses commissions (technique, ventes, tombolas, animation, restauration, etc.). Tous ceux qui veulent donner un coup de main sont les bienvenus, il y a encore de la place pour de nombreuses bonnes volontés. Si vous êtes parmi ceux-là, veuillez écrire à: 1974 Printemps des IMC, case postale 353, 1211 Genève 1, ou téléphoner, pendant les heures de bureau au 32 47 50.

Merci à tous et rendez-vous à toutes ces rencontres d'amitié au profit de ce Foyer Clair Bois, une nouvelle réalisation sur la commune de Lancy.

Georges Dupraz

Conception architecturale du Bâtiment IMC de Lancy



En bordure d'un parc de 12 000 m² au Petit-Lancy s'édifie le Foyer « Clair Bois », bâtiment de forme allongée, dont l'implantation le long de l'avenue du Petit-Lancy est prévue sur quatre niveaux:

— le rez-de-chaussée qui comporte les locaux d'exploitation, réception, administration, cuisine et salles-à-manger;

— deux étages de 8 chambres à 2 lits, toutes orientées sur le parc et prolongées par une terrasse;

— le sous-sol, dont l'accès est assuré par une rampe carrossable, reçoit les locaux de thérapie — services économe — buanderie et chauffage;

— L'Etat de Genève a assuré une aide substantielle.

— le sous-sol, dont l'accès est assuré par une rampe carrossable, reçoit les locaux de thérapie — services économe — buanderie et chauffage;

— deux étages de 8 chambres à 2 lits, toutes orientées sur le parc et prolongées par une terrasse;

— une salle de séjour par étage. Sur la partie arrière, les locaux sanitaires et chambres d'éducateurs.

— La somme manquante sera réunie par la Fondation du Foyer qui fera appel à de généreux donateurs et organisera quelques manifestations publiques sous la dénomination: « 1974, PRINTEMPS des IMC ».

— La Fondation Suisse en faveur de l'Enfant I.M.C. a fait un don de 250.000 francs.

Robert de Paoli

Les marchés : de Plainpalais et rue Liotard

Filets de perches... du pêcheur au consommateur !

Centre Commercial LANCY-ONEX

Tél. 92 62 42

Parking gratuit

S.F.G. LANCY Section féminine

Créée en 1935, la section de gymnastique féminine de Lancy a énormément évolué aussi bien en effectif que sur le plan technique. Au 15.10.73, le total des membres inscrits s'élève à 180. Nos classes sont nombreuses et chaque fillette, jeune fille ou dame peut y trouver le programme gymnique qui lui convient.

Dans les 3 classes pupillettes (petites, moyennes et grandes), il est pratiqué une gymnastique axée sur les engins dont le degré de capacité est accessible à tout le monde.

Pour des fillettes douées et très jeunes (7-9 ans), il est possible de les diriger en gymnastique artistique, discipline qui demande beaucoup de volonté et de courage ainsi qu'un entraînement plus conséquent en heures ; les artistiques lancéennes sont au nombre de 30, âgées entre 7 et 17 ans, les aînées ayant déjà 4 à 5 ans d'entraînement derrière elles. Toutes s'entraînent 4 à 5 heures par semaine au local, parfois plus, et certains exercices ne sont pas à négliger, journalièrement, à la maison.

A l'âge de 15 ans, la pupillette peut se rendre chez les actives où elle continuera à progresser aux engins ; elle apprendra également à évoluer avec son corps pour acquérir un peu de grâce et d'harmonie.

Si la jeune fille désire s'entraîner uniquement aux engins, dans un programme plus avancé, elle pourra travailler dans le groupe dit « agrès » dont le programme est plus étendu que celui de la gymnastique artistique.

Pour terminer, il existe également un groupe réservé aux dames (âge non déterminé) dont le programme est varié et les exercices peuvent être pratiqués par toutes ; toutefois il ne s'agit pas d'une gymnastique amaigrissante.

A part les leçons, la section féminine participe à de nombreuses fêtes et concours, et 1973 a

été jusqu'à présent une année très chargée, en particulier pour nos gymnastes artistiques. Toutes se sont comportées honorablement tant à Genève qu'ailleurs. En mai 1973, lors de la journée des tests artistiques, il est à souligner les 2e et 3e places de Poretti Catherine et Bernard Françoise en test 1, sur 49 participantes, les 3e et 4e places de Becket Daphnée et Poretti Catherine en test 2 sur 29 participantes. En test 3 un bon classement 4e et 8e pour Girardet Geneviève et Husi Anita. Le 19 mai a eu lieu à la salle des Palettes au Grand-Lancy une rencontre artistique Valais-Genève et 3 gymnastes (2 garçons et 1 fille) faisaient partie des sélections genevoises. Nicole Dupont a obtenu la 3e place sur 6 dans sa cat.

Le 11.6.73, 12 lancéennes se sont déplacées à Sementina pour participer à la journée cantonale artistique tessinoise ; 9 d'entre elles ont obtenu des distinctions, et nos aînées, Dupont Nicole, Ineichen Catherine et Fleury Germaine se sont distinguées en obtenant les 7e, 8e et 9e places sur 25 concurrentes. Le 16.6.73 un nouveau concours artistique où plusieurs se sont classées dans les 10 premières.

15 jours plus tard, départ pour Lausanne aux fins de participer à la journée cantonale artistique vaudoise, où l'on peut relever la 1ère place de Girardet G. et la 8e d'Anne-Marie Micciarelli en test 3, sur 30 concurrentes. En test 4 bon résultat également d'Anne-Marie Dupont et de Corinne Arm (3e et 4e sur 15). Reprise en septembre pour une gymnaste, Girardet G. qui a été défendre nos couleurs à Neuchâtel, en test 3 ; elle s'est classée 10e sur 32. Tout dernièrement, nos gymnastes ont participé à la journée des tests. Les 15 lancéennes ont obtenu une note moyenne sur leur concours s'échelonnant entre 8,60 et 8,10 (la note de 8,00 était nécessaire pour réussir le test). Relevons rapidement la 3e place de S. Huser en test 1. En test 2 les gymnastes inscrites se sont classées dès la 3e place sur 24.

Catherine Poretti est sortie première en cat. 3 et nos aînées, Catherine Ineichen, Fleury Germaine et Bœuf Isabelle ont réussi le test 6 degré de capacité assez difficile puisqu'il précède les exercices imposés olympiques. Les non-citées sont tout aussi méritantes et nous pouvons dire que notre classe artistique peut être qualifiée d'un bon niveau.

Il n'y a pas que les gymnastes artistiques qui concourent. Comme chaque année, les pupillettes, les actives et les gymnastes aux agrès ont la possibilité de participer à divers fêtes ou concours. En mai 73, les actives se sont rendues à la journée cantonale de jeux ; l'équipe de volley n'était pas au mieux de sa forme. En juin, les pupillettes genevoises se sont retrouvées à Versoix pour la réunion cantonale des pupilles et pupillettes et les lancéennes se sont plutôt distinguées dans les courses ; course d'obstacles, 6e place pour les petites pupillettes sur 43 équipes et course estafette-navette, 7e place pour les grandes sur 25 équipes. Pour cette même fête, mais en concours individuel, 3 gymnastes aux agrès ont participé à un concours aux angins ; A. Borgeaud s'est classée 3e sur 7.

Pour diriger toutes ces classes plusieurs monitrices consacrent leurs loisirs à s'occuper de la section. Depuis plus de 10 ans Mmes I. Seydoux et Ch. Grunenwald sont fidèles à la section ; Mme M.-F. Pirolet fonctionne depuis 5 ans et ensuite plusieurs jeunes monitrices et sous-monitrices s'appliquent à entourer les pupillettes et les artistiques ; il s'agit de Ch. Flumet, D. Hopfgartner, G. Ulrich, M. Krähnbühl, M. Nusbauer, G. Fleury, C. Ineichen et U. Husi. Le but de notre société est de donner à chaque membre, la possibilité d'évoluer dans un groupe de sa capacité et dans un milieu amical et sain.

G. G.
S.F.G. Lancy, Section féminine

Lancy TENNIS-CLUB

Sport moins onéreux que le ski, qui, de plus, perd son caractère saisonnier pour être pratiqué toute l'année grâce à l'apparition de « ballons » en matière synthétique ou de halles, le tennis demeure-t-il le sport d'une « élite » numériquement faible ?

Voici quelques données qui illustrent ce qui constitue à la fois la satisfaction et l'embarras des responsables des destinées du Lancy Tennis-Club.

Fondé en 1930, le club accueille alors sur ses 4 courts une trentaine de pionniers. Quarante-trois ans plus tard, ce sont quelque 400 membres — dont 60% de Lancéens — qui se partagent le même nombre de places de jeu. On croit rêver.

Si les amateurs qui désirent se détendre et se donner du mouvement trouvent toujours plus de difficultés à s'adonner aux joies d'une partie de tennis, que dire de ceux qui souhaitent s'entraîner en vue de compétitions ! Et détail amusant, alors que les membres féminins du club — qui disposent de moments de loisirs pendant la journée — connaissent des succès remarquables en équipe ou individuellement dans les championnats genevois et romands, les joueurs qui se partagent les courts le soir après le travail ne réussissent que de médiocres performances. Que dire, enfin, des 80 juniors qui occupent en priorité chaque jeudi matin les 3 courts que le club met à leur disposition et qui font l'apprentissage du tennis sous la direction de moniteurs compétents et dévoués, sinon que les plus zélés d'entre eux émigrent bientôt vers d'autres clubs où ils trouvent plus d'occasions de parfaire leur science du tennis.

A la lecture de ces faits, on serait tenté d'accuser d'incapacité et d'immobilisme tant le comité du club que les pouvoirs publics. Rendons-leur plutôt justice !

Sous l'impulsion de ses responsables, le club a amélioré puis remplacé les installations primi-

tives. Il dispose aujourd'hui de vestiaires et d'un club-house convenables. L'éclairage artificiel qui entoure l'un des courts permet de prolonger la pratique du tennis tard dans la soirée.

Il y a un an, les autorités de la commune ont consenti de leur côté un prêt important au club, afin d'encourager la transformation des places de jeu existantes que l'âge avait rendues vétustes et de permettre l'agrandissement du club. La première partie de ce programme fut réalisée ce printemps. Désormais, il est loisible de jouer, bien avant dans l'automne et dès les premières belles journées de l'année, sur 3 courts recouverts d'un revêtement dur et perméable, revêtement mieux adapté à notre climat que celui des courts en sable.

En revanche, l'extension prévue du club paraît hélas sinon compromise du moins retardée. Lourde hypothèque pour l'avenir du tennis dans la commune : on ne persuadera jamais personne de pratiquer un sport en le privant des possibilités de satisfaire son désir. J. L.

Association des Intérêts du Petit-Lancy et du centre culturel de Caroll

FÊTES DE NOËL

Ecoles enfantines de la Caroline et Morgines
samedi 15 décembre 1973 à 10 h.
salle de réunion du Petit-Lancy - av. Louis-Bertrand

Ecoles enfantines du Petit-Lancy et Fief de Chapitre

Ecole primaire et enfantine de Cérésole
samedi 15 décembre 1973 à 14 h. 30
salle de réunion du Petit-Lancy - av. Louis-Bertrand

Ecole primaire de la Caroline
samedi 22 décembre 1973 à 9 h. 45 les parents
salle de réunion de l'école Caroline
séance enfants : sera communiquée par le corps enseignant

Ecole primaire du Petit-Lancy
vendredi 21 décembre 1973 à 14 h. 30
salle de réunion du Petit-Lancy - av. Louis-Bertrand

Noël des Aînés
dimanche 16 décembre 1973 à 15 h.
salle de réunion du Petit-Lancy - av. Louis-Bertrand

NOËL DES AÎNÉS - ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PETIT-LANCY

L'Arbre de Noël des Aînés aura lieu le dimanche 16 décembre 1973 à la salle des réunions du Petit-Lancy à 15 h.

Afin de faciliter la tâche des organisateurs nous vous demandons de vouloir bien remplir le bulletin ci-dessous et le faire parvenir dûment complété à :

M. Humbert PIROTTA
11, avenue des Morgines - 1213 Petit-Lancy

AVANT LE 12 DÉCEMBRE 1973

Bulletin d'inscription à la fête de Noël du 16 décembre :

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CAFÉ - RESTAURANT de Saint-Georges

Menu du jour - Fondue bouguignonne
Ses spécialités au fromage

FAMILLE CHAMOREL-MORARD

10, av. du Cimetière Tél. 92 01 98

Jardin et jeu de pétanque

Michel Dallinge

GYPSERIE-PEINTURE

40, ch. du Banc-Bénil

Petit-Lancy

Tél. 92 31 49

Boulangerie - Pâtisserie

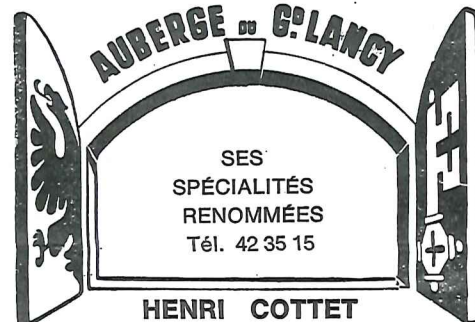
Pierre Maillard

Ses gâteaux aux noix

Tél. 92 20 87

38, rte de Chancy

Petit-Lancy



GENEVE
Tél. 92 25 28

Fleurs
Vachoux

S. SELLA & FILS

Gypserie - Peinture

Petite maçonnerie

PETIT-LANCY - Tél. 92 17 74

Autohall Métropole

CONCESSIONNAIRE



Route du Pont-Butin

Petit-Lancy

Tél. 92 13 22

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

SPÉCIALITÉ DE RESSORTS

L. NAVILLE

Petit-Lancy

Tél. 92 26 14

héliographie armand plainpalais python

contre-calques, reprolar, polyfilms, photocopies

Privé : 11a, ch. des Semailles 1212 Grand-Lancy Téléphone 43 11 91
Atelier : 15, rue des Voisins 1205 Genève Téléphone 20 16 45

MARBRERIE

SCULPTURE

E. BAUQUIS

18, av. du Cimetière de St-Georges

Téléphone 92 15 69

Entreprise du Bâtiment

J.E. PERRET & CieRue Daniel-Gevril 17
1227 CAROUGE (Genève)
Téléphone 42 00 30Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres**Werner BUCHI**18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 92 30 46

FERBLANTERIE-PLOMBERIE

Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Chemin de l'Épargne 4

Petit-Lancy

Tél. 92 17 12

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOU

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

A. Dentand
TEINTURIER

GRAND-LANCY

Tél. 42 23 26

Pierre-Fafio 4

Tél. 21 47 47

**ENSEIGNES
DECORA**

DÉCORATION

MICHEL CHILLIER
GENÈVE

5, rue Bergalone

Tél. 21 13 14

LE RIO

CAFÉ-BAR

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Ambiance agréable

2-4, ch. de la Caroline
1213 Petit-Lancy
Tél. 92 90 46**Paul Veillard**

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue

Tél. 92 16 64

**ph. dutoit
opticien**tél. 92 01 37
28, ch. de la vendée
1213 petit-lancy**SERRURERIE****André VOLPE**

1212 Grand-Lancy

Tél. 42 28 77

Le Groupe Culturel

Pendant les années 60, la culture connaît un vent de poupe très fort. Propulsée par des maisons d'édition offrant et assurant le savoir pour tous par le truchement de splendides livres dans lesquels on explique les mystères de la science et les plus intimes secrets de la terre.

Bien vite on s'aperçoit que cette culture livresque ne suffit pas. Des maisons de la culture se créent un peu partout. Par le spectacle, par la parole, par la musique on s'efforce de faire participer les spectateurs et les auditeurs, à ce qu'ils voient et entendent. Des hommes aux idées généreuses désirent que le grand public partage, sente l'émotion de l'artiste devant son œuvre.

Des villes, des quartiers, des cités satellites s'édifient. On éprouve le besoin de contacts, de rencontres entre les anciens et les nouveaux habitants de la commune. C'est dans ce climat que quelques Lancéens ressentent comme un devoir la nécessité de créer un groupe culturel à Lancy. Les débuts sont difficiles. La 1ère exposition patronnée par l'Association des Intérêts du Petit-Lancy, en octobre 1968, a un budget de Fr. 150.—. La salle est mise gratuitement à disposition par la mairie. Des jeunes dynamiques et généreux pour vouloir partager leurs enthousiasmes exposent. L'affiche est peinte à la main, sur papier java. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'est pas belle. Mais la foi y est... 2e Exposition, 3e Exposition, le nombre des artistes augmente, le groupe des artistes de Lancy

prend ses responsabilités et vole de ses propres ailes. La mairie donne une subvention. Cette année, soutenue par les autorités et appréciée de la population, l'exposition des artistes de Lancy a lieu pour la 6e fois et ouvre la saison culturelle. Elle devient pour quelques jours un lieu de rencontres et d'échanges d'idées.

Théâtre, musique 1968, le groupe culturel cherche sa voie. Sous la baguette de Daniel Varetz, on organise des concerts où amateurs et professionnels se côtoient. On donne même le Barbier de Séville de Paoliello. Pourtant, malgré un travail acharné et bénévole, les décors sont peints par les membres du groupe, cachets et location des costumes mangent tous les bénéfices. On essaie de présenter des troupes de théâtre amateur. Les résultats sont plutôt décevants. En collaboration avec le théâtre de poche animé par Richard Vachoux, enfant de Lancy, on monte une pièce d'Audiberti et des récitals de poésie. Là encore on arrive à la conclusion que ces spectacles ne répondent pas à un besoin. L'amateur de spectacles aime sa salle. Il aime retrouver une certaine ambiance et il se rend en ville dans le théâtre de son choix.

La musique elle, crée le lien. Après quelques essais négatifs au Grand-Lancy, sauf pour le concert d'enfants présenté par Mme Buunk et qui connaît chaque année la réussite et un succès grandissant, on décide d'organiser les concerts au Petit-Lancy, où généralement les pa-

roisses catholiques et protestantes mettent leurs églises à la disposition du groupe culturel. Echecs parfois, une bise glaciale, un programme intéressant à la télévision et l'auditoire est clairsemé. Mais de concert en concert la participation est plus stable et déjà le groupe culturel de Lancy compte à son actif quelques très beaux concerts bien fréquentés même par des habitants de Lancy sud et du Grand-Lancy.

Le premier but du Groupe culturel de Lancy reste d'offrir des concerts intéressants à des prix abordables, permettant à tous de découvrir la musique, de la connaître afin qu'elle devienne source de joie ou, tout simplement de permettre aux mélomanes d'entendre de la bonne musique avec des interprètes de qualité.

Il serait souhaitable qu'un large public assiste à nos concerts. Nos églises sont spacieuses, accueillantes et ont une très bonne acoustique.

Il faut toutefois avoir la sagesse d'admettre qu'il existe des personnes qui aiment la peinture, le théâtre, la musique, d'autres qui préfèrent les sports, d'autres encore qui trouvent leur équilibre dans la paix et la solitude. A chacun son choix. Le principal est de trouver intérêt et satisfaction pour ceux qui le désirent dans l'une ou l'autre des activités que vous proposent les sociétés communales avec le soutien de la mairie et la bonne volonté de leurs membres.

Edith Eardley

L'Association genevoise du musée des tramways (AGMT)

Si la commune de Lancy fut sillonnée longtemps par des tramways, il y a maintenant plus d'une décennie que des véhicules routiers ont repris la mission de conduire les banlieusards vers le centre. On se souviendra des sympathiques motrices, parfois lourdement lestées d'une ou de deux remorques, qui grimpaient la route de Chancy pour atteindre le plateau du Petit-Lancy, Bernex, et même Chancy jusque dans les années 30. Les citadins se rendaient au cimetière de Saint-Georges également par le rail, et dans le sud de la commune, le tram 4, qui a déjà disparu au tout début des années 50, desservait le Grand-Lancy.

Au fil des années, une seule ligne allait subsister, la très fréquentée ligne 12. Le matériel qui équipait toutes les lignes suburbaines et rurales était peu à peu démolit et de nombreux véhicules intéressants pour les connaisseurs disparus à jamais.

Au début de cette année, la CGTE décidait de se séparer des derniers trams de l'ancienne

génération pour ne conserver que le matériel moderne unidirectionnel. Une petite équipe d'amateurs ferroviaires jugea dommage de laisser ainsi disparaître totalement des véhicules « historiques », alors que nombre d'autres villes suisses et étrangères remettent en état avec ferveur d'anciens tramways afin de les conserver pour la postérité. Grâce à la compréhension de la CGTE, la toute nouvelle Association Genevoise du Musée des Tramways (AGMT), créée à cette occasion, se vit réserver une motrice et une remorque. Il s'agissait d'une automotrice à 4 essieux construite en 1901 et transformée en 1934, ainsi que d'une remorque à grandes plateformes ouvertes aux extrémités datant de 1920. Ces deux types de véhicules circulèrent sur les lignes de campagne, dont la ligne Petit-Lancy/Bernex, puis en dernier lieu comme véhicule de renfort sur la ligne 12.

L'AGMT ne poursuit, il va sans dire, aucun but lucratif; elle a pour but de conserver les véhicules qui lui sont confiés, de les entretenir et de les restaurer, grâce au travail bénévole de

ses membres. Ces pièces de valeur doivent en effet en aucun cas ressembler à de vieilles reliques décrépies et rouillées. L'Association cherche à grouper en son sein tous les amateurs de la région et accueillera avec plaisir en tant que membre chaque personne intéressée (renseignements par la rédaction de ce journal M. R. de Paoli). Mais ce matériel n'est pas destiné à rester immobile au dépôt; l'AGMT organise quelques fois par année pour ses membres, mais également pour tous ceux que le pittoresque attire, des courses spéciales à travers Genève. Dans un proche futur, il sera certainement possible à des groupes de louer à la CGTE les véhicules de l'AGMT, en respectant bien sûr l'horaire, car le convoi doit s'intercaler entre les véhicules réguliers.

A l'instar des voyages surprises en train à vapeur ou en bateau à roue, pourquoi pas une sortie en tramways de la « Belle Epoque »...?

A.G.M.T.
E.R.

Sauveteurs auxiliaires de Lancy

Bien souvent on nous pose la question, qu'est-ce que le Corps des Sauveteurs Auxiliaires et à quoi sert-il ?

En réponse à ces questions nous vous rappelons que le Corps des Sauveteurs Auxiliaires de la Ville de Lancy est composé d'hommes dévoués, dont tous les services sont bénévoles et gratuits. Notre Corps fut fondé en 1912. Pour en faire partie il faut être citoyen Suisse, âgé au moins de 25 ans révolus, ne pas avoir atteint 50 ans et présenter les aptitudes physiques nécessaires. D'autre part l'admission d'un nouveau membre est soumise à l'assemblée générale et à la ratification du Conseil Municipal de notre ville.

Les devoirs qui s'imposent aux Sauveteurs

Auxiliaires sont nombreux et parfois difficiles à remplir. Ils demandent non seulement du dévouement, mais aussi beaucoup de tact, d'énergie et de patience. Notre principale tâche est de porter secours en cas de sinistre, de seconder la Compagnie des Sapeurs Pompiers dans ses interventions et d'être en second lieu à la disposition de nos Autorités et de répondre dans la mesure de nos moyens à toutes les demandes des diverses sociétés communales.

Notre Corps comprend trois sections, soit une sanitaire, commandée par les docteurs Henry Georges et Adé Boris, une section d'aide aux pompiers et de sauvetage, et une de circulation. Sur la demande de nos Autorités, notre Corps a un effectif de 60 membres actifs, commandé

par un comité comprenant un chef, deux sous-chefs, deux brigadiers médecins et six brigadiers dont un trésorier et un secrétaire. D'autre part notre Corps comprend 5 membres honoraires, 2 membres sympathisants et 7 membres anciens.

Notre Corps est également affilié à la Fédération des Sauveteurs Auxiliaires du Canton de Genève. En terminant ce bref exposé, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier nos Autorités, administratives et municipales ainsi que la Compagnie des Sapeurs Pompiers qui sans relâche, nous apportent leur appui et de leurs présenter ainsi qu'à tous nos membres et leurs familles mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour le Corps, le chef: Waldvogel Robert

Inauguration du nouveau drapeau de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Lancy, le 6 octobre 1973, au Grand-Lancy:

La remise d'un nouveau drapeau constitue un événement dans n'importe quelle société. Je considère comme une chance et un privilège que je sois aujourd'hui, en ma qualité de capitaine, désigné pour remettre à la compagnie son troisième drapeau depuis sa fondation.

En effet, si l'on se réfère à certains documents d'époque, le premier drapeau a été offert à la compagnie en 1868 et le deuxième date de 1922. Ce dernier a été remis le 11.11.1922 très exactement à la compagnie par le capitaine en exercice à l'époque, M. Tony Gaillard, et cela en présence de M. Antoine Bron, alors conseiller administratif et du Capitaine Déléchat de Carouge. L'assistance fut nombreuse, la Fanfare de Lancy était déjà là. C'est la compagnie des sapeurs-pompiers de Carouge qui fut la mar-

raine. La cérémonie eut lieu au Château de Lancy, suivie d'un cortège et d'un banquet servi à l'Hôtel Beau-Site. Un bal à la salle de réunion termina cette fête.

Le drapeau avait été offert par les habitants de la commune.

Un drapeau n'est pas qu'une simple pièce d'étoffe mais une œuvre d'art qui sert de symbole à la société à qui il appartient. Qu'une manifestation s'organise, qu'une commémoration se célèbre, que la liesse jaillisse, le voici qui surgit, éclatant et digne. Compagnon de nos joies, il est encore présent à l'heure de la tristesse. Il est le signe de ralliement de toute société organisée, il est l'incarnation de notre idéal et il est l'emblème de l'estime.

Aussi, c'est avec respect et fierté que j'ai l'honneur, en ce moment, de vous confier le nouveau drapeau de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Lancy et c'est, j'en suis sûr, dans les mêmes sentiments que vous le recevrez. Portez-le toujours avec fierté et déférence. Il doit concrétiser nos joies et nos devoirs.

Cela dit, vous me permettrez encore de remercier très sincèrement tous les nombreux donateurs de notre commune et d'ailleurs qui ont contribué financièrement à la réalisation de ce nouveau drapeau.

Et que flotte longtemps et avec panache ce nouvel emblème et vive notre compagnie!

Le Capitaine: Ch. Revillod

Mme M. BEZIO

Diplômée de l'Académie Scientifique de Paris

Plusieurs années de pratique

11 B, ch. des Semailles - 1212 GRAND-LANCY - GENÈVE - Tél. 43 48 75
Fermé le mercredi Ouverture sans interruption de 11 h. à 18 h.

LA BOITE A IMAGES

G. et R. HIRSCHY

4, chemin de la Caroline
38, bd Carl-Vogt

PETIT-LANCY
GENÈVE

Téléphone 92 67 19
Téléphone 24 79 79

VENTE - RÉPARATION - DÉPANNAGE de RADIO et T.V.
de toutes marques

FANFARE DE LANCY

Après deux mois de vacances, bien méritées, les musiciens de la fanfare de Lancy, ont repris au début septembre, leurs activités musicales, sous forme de répétitions, indispensables, pour assurer une saison qui s'annonce chargée.

Le 2 février 1974, ce sera la soirée annuelle, qui comme de coutume aura lieu en la salle communale du Petit-Lancy. Nous nous sommes assurés pour cette sympathique manifestation, attendue par la population lancéenne, du concours du chœur mixte « La Marjolaine » qui nous l'espérons, ne manquera pas d'attirer les amateurs de chansons folkloriques, du pays de l'Abbé Bovet.

Les 8 et 9 juin prochains, nous organiserons la fête de la fédération genevoise des musiques de campagne. Un comité travaille déjà depuis le mois de juin à la bonne réussite de cette importante fête cantonale. Notons que c'est M. Charles Babel qui préside cette équipe, ce qui

équivalait à un succès certain. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler dans les colonnes du « Lancéen ».

La fanfare de Lancy compte actuellement 46 musiciens costumés. Elle est, bien sûr, toujours présidée par M. Armand et dirigée par M. Maurice Ducret. 14 élèves suivent les cours de solfège, d'instrument et de tambour. Les professeurs MM. L. Meier, Guy et Nicolas Maillard, Léon Chavallay et bien entendu M. Ducret, consacrent une bonne partie de leurs soirées à l'éducation de ces jeunes gens, et c'est M. Walter Vrech instituteur fédéral qui apprend le tambour aux jeunes attirés par cette discipline.

Au cours de sa dernière assemblée générale, les membres présents (et nous étions nombreux), sur proposition du président Python, Mme Edith Eardley a été élue membre d'honneur de la fanfare de Lancy. Ceci en raison des services rendus à notre société.

Elle accompagnera dans ce rôle : Mme Marcel Tanbert, marraine de notre drapeau, M. Marcel Gros, président d'honneur, M. Alphonse Bernasconi, conseiller administratif, M. Paul Dardel, ancien président, M. Francis Dupont, ancien conseiller administratif de Lancy et président actuel de la Fédération genevoise des musiques de campagne.

Merci à ces personnes de Lancy, qui ont aidé la fanfare à découvrir ce qu'elle est présentement. Ils méritent nos remerciements et notre affectueuse amitié.

Lecteurs de ce « Lancéen » votre fanfare vous donne rendez-vous pour le 2 février 1974 et vous prie de faire bon accueil aux cartes de membres sympathisants que tous recevrez au début janvier. Merci d'avance.

C. Y.

Cordonnerie

LANCY-PARC

Ultra-moderne

Réparations soignées - Prix modérés

Parcage facile

M. BROYE, Maîtrise fédérale
Tél. 92 61 58

Boulangerie - Pâtisserie Confiserie

Spécialités de pains parisiens

G. Allenbach-Calame

Tél. 92 05 45

BOULANGERIE - PATISSERIE
Succ. : HOGARLAN - GRAND-PRÉ
PALETTES - LE LIGNON

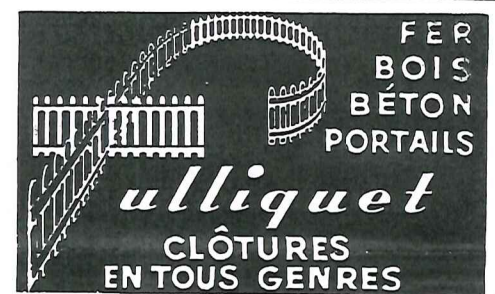
Visserie - Boulonnerie - Outillage

Dépôt INBUS - VERBUS - STAHLWILLE

E. BISCHOF

6a, chemin du Clos 1212 Grand-Lancy

Tél. 43 66 22



Genève-Petit-Lancy Tél 92 59 11

Entreprise générale de marbrerie

Jean-Pierre Gailloud

Monuments funéraires

Bâtiment - Ameublement

77, rte St-Georges 1213 Petit-Lancy

Téléphone 92 85 28

Service Ezzo Lancy-Parc

Eugène BRON

Rue des Bossons Tél. 92 70 33

Lavage - Graissage - Lavage Self-Service

Equilibrage

Vulcanisation - Pneus - Batteries

ouvert de 6 h. 00 à 22 h. 00

Charles BERTOLINI

PAPIER-PEINT - PEINTURE

1, avenue des Morgines

Téléphone 92 51 44

A. Bodmer

HORTICULTEUR-FLEURISTE

PETIT-LANCY - GENEVE

Tél. 92 17 20 - App. 92 21 46

Gilbert MIAZZA

Génie civil - Travaux publics - Routes
Parcs et Jardins

70, rte du Pont-Butin, Lancy Tél 92 54 23
et 92 54 32

24, av. Gare Eaux-Vives, Genève Tél. 35 20 73

Association des parents d'élèves

L'Association des parents d'élèves des écoles primaires et enfantines de la Ville de Lancy, fondée il y a bientôt 3 ans et qui compte quelques 300 membres, est heureuse de pouvoir se faire mieux connaître :

— Elle s'est tout d'abord préoccupée d'entretenir de bonnes relations avec le corps enseignant, tout spécialement au niveau de l'inspecteur et des maîtres principaux. Elle n'est donc pas née de la contestation. Certes nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous nous efforçons de trouver la solution la meilleure pour nos enfants.

— Elle a adhéré au groupement cantonal des associations de parents d'élèves qui, représentée au sein de la conférence de l'Instruction Publique, travaille dans l'ombre et dont les résultats positifs sont bien souvent méconnus des parents.

— Durant la période de la dernière année scolaire elle a mis sur pied des cours de mathématiques modernes pour les parents. Ces cours ont été bien suivis.

— Depuis février de cette année, une centaine d'enfants suivent des cours d'anglais (méthode

de audio-visuelle). Ces cours ont eu un tel succès que, malheureusement, nous avons dû refuser des inscriptions. Seules les premières demandes ont pu être prises en considération. Nous signalons aux parents qu'un nouveau cours a lieu aux Palettes et qu'il a débuté le 15 octobre.

— Elle a organisé depuis 3 ans de nombreuses conférences qui, en général, ont eu une large audience. Elle regrette simplement que 25 personnes seulement, en dehors des membres de notre comité et de leur famille, se soient dérangées pour entendre M. C.-N. Robert venu nous parler de la délinquance juvénile (à l'âge scolaire primaire) et de ses conséquences souvent tragiques pour les familles.

Notre association regrette sincèrement le manque de coopération des parents :

— pourcentage de plus en plus petit lors des conférences (abstention qui se manifeste dans tous les domaines et dont se plaignent toutes les associations de parents) ce qui nous oblige, pour le moment, à ne plus organiser de telles rencontres, qui nous reviennent très cher : impression de la circulaire,

distribution par la poste, rétribution du conférencier etc., sans compter qu'il n'est pas toujours facile de trouver des conférenciers valables ;

— faible pourcentage de réponses également lors de l'envoi de nos questionnaires. Il ne faut pas oublier que pour qu'un sondage soit valable, il faut qu'il y ait un maximum de réponses pour que l'on puisse dire que cela reflète l'opinion de la population.

Notre association malgré tout continuera à travailler en coopération avec le groupement cantonal et elle espère que ses membres lui feront confiance.

Elle rappelle à tous les parents qu'ils peuvent la contacter à l'adresse suivante : case postale 87, 1212 Grand-Lancy 1, où toutes les demandes d'adhésion seront reçues avec plaisir, ainsi que leurs questions ou suggestions.

Parents : si vous voulez que votre association vive soumettez-lui vos problèmes. Faites-lui part de vos désirs notamment au sujet des conférences que vous aimeriez lui voir organiser (thème etc.).

Le Comité

BOUT D'CHOU de 4 ans, je vais au jardin d'enfants 9h à 11h30 - 14h à 16h30

L'autre jour, à la sortie de sa « ptite » école, comme il l'appelle dans son langage d'enfant, je vis venir à moi, fier comme un jeune paon, mon fils, qui me tendit son cahier d'un mois. Non pas le traditionnel cahier recouvert d'un papier plus ou moins esthétique, mais un ouvrage décoré selon son goût, représentant un bonnet de skieur. Sous cette couverture originale, garnie d'un pompon coloré, se trouvaient assemblées une série de feuilles.

En parcourant ce travail, j'y découvris bien des trésors d'application tel un dessin, le classique bonhomme de neige, toujours très apprécié des petits, un exercice sur les ensembles, un jeu sensoriel, etc...

Prise d'un réel intérêt, j'examinai plus attentivement encore cet album et décidai alors de faire le point sur la fréquentation de mon fils

à un jardin d'enfants si joliment nommé « Bout d'chou ».

La première constatation qui me vint à l'esprit fut qu'il s'y trouvait heureux, parmi des camarades de son âge, dont le contact est essentiel à son développement. Participant à de multiples activités que la mère ne eut prétendre offrir à domicile, quel que soit sa bonne volonté et son désir de bien faire, l'enfant a pénétré dans une ambiance conforme aux désirs, aux aspirations, aux besoins de son âge.

Il est inutile, je pense, de rappeler la disponibilité de la jardinière d'enfants, le don d'elle-même à ses petits, son sens inné d'éveiller chez eux le meilleur d'eux-mêmes et de leur apprendre à s'en servir.

S'instruire en jouant, en chantant, en se li-

vrant à des exercices rythmiques, sans compétition scolaire aucune, n'est-ce pas là, le propre du petit garçon ou de la petite fille ? L'enfant y apprend une certaine maîtrise de lui, sans contrainte, la lourde loi du silence de l'école obligatoire n'existant pas au jardin d'enfants ; on y est sage, attentif naturellement car la diversité des activités, dirigées par une main experte et aimante, est telle, qu'on ne pense même pas à chahuter.

Et que dire du cadre du jardin d'enfants ? A « Bout-d'chou », les petits disposent d'un espace vert pour s'y dépenser, d'une pièce aménagée avec amour, où leurs yeux découvrent chaque jour de nouvelles sources de joie, et ceci à l'intérieur d'une villa, situation enviée de nos jours !

Une maman

Société de gymnastique de Lancy

Notre mouvement a été fondé en 1883, et ne comportait alors que des gymnastes hommes ; mais à partir de 1935 une sous-section féminine fut créée et comporte actuellement cent quatre-vingt membres.

L'activité de la section est basée sur l'artistique, c'est-à-dire : condition physique, barres parallèles, anneaux, cheval arçon, barre fixe, saut de cheval et exercices au sol.

La section hommes comprend à ce jour vingt-cinq membres actifs et trente-cinq pupilles. Son comité élu à la dernière assemblée générale du 24 octobre 1973, se compose comme suit :

Président : André David ; vice-président : Charles Zhand ; trésorier : Gérald Glayre ; secrétaire : Yves Raldek ; moniteur chef : Jean-Pierre Seydoux ; moniteur pupilles : Gilbert Perotin.

Jean-Pierre Seydoux maître de sport et moniteur fédéral dirige toute la partie technique, avec force et entrain. Je vous joins avec la présente son rapport dans lequel vous trouverez toute l'activité de la section durant l'année écoulée.

La classe pupille est menée avec compétence par Gilbert Perotin. La tâche est ardue, trois répétitions par semaine, le lundi à la salle du Petit-Lancy de 18 h. à 19 h. (leçon pour débutants) ; le mardi et le vendredi pour les groupes avancés.

Les résultats cette année furent excellents. Match contre Yverdon, sélection Carouge, Mandement, Lancy. Les genevois ont gagné les deux manches.

Match Carouge, Mandement, Lancy gagne le challenge après avoir remporté les trois manches. A la suite de sa 2e place au Championnat genevois, Jabo Jorg, a pu participer au Championnat suisse.

Tous ces jeunes font preuve de combativité, et s'impatientent de venir grossir les rangs des aînés.

Le 15 décembre nous organisons à la salle des Palettes au Grand-Lancy de 13 h. à 18 h. un concours interne.

Des démonstrations se succéderont sans interruption et le public y est cordialement invité. L'entrée est libre et un apéritif sera offert à l'occasion du 100e anniversaire de l'Association Genevoise de Gymnastique.

Pour les personnes qui désirent retrouver un peu de souplesse avant de se lancer sur les pistes, un cours de condition physique est donné le lundi soir à la salle du Petit-Lancy de 19 h. à 20 h. Inscription et cotisation chez Biolley Sport.

Je pense vous avoir donné l'essentiel de notre activité, je suis cependant à votre disposition pour des renseignements supplémentaires, téléphone privé 34 28 27 - prof. 43 51 60, ainsi que M. Jean-Pierre Seydoux, téléphone privé 43 74 62, prof. bureau Université 20 25 64.

En vous souhaitant bonne réception de la présente je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la S.F.G. Lancy
André David



LA NEUCHATELOISE

Compagnie suisse
d'Assurances générales

AGENT GENERAL

Lucien ORELLI

18, Terraillet

1204 GENEVE

Pour toutes vos assurances
adressez-vous à notre collaborateur :

Humbert PIROTTA

11, av. Morgines
1213 Petit-Lancy

Tél. privé 92 01 49
prof. 21 03 11

Le Club des Aînés de Lancy

Fondé au début de 1971 avec le concours du Centre Marignac et de la Municipalité de Lancy, notre Club des Aînés comprend déjà plus de 300 membres. Merveilleuse réussite due, en grande partie, à l'excellente ambiance qui n'a pas cessé de régner au sein de notre club et à une parfaite organisation.

Notre objectif principal demeure : **Un grand élan de solidarité, une grande entraide morale afin de lutter contre la solitude.**

Notre programme de divertissements est vaste : chaque semaine, réunion au Grand et Petit-Lancy avec jeux, lotos, cartes, films, etc., suivis d'une collation gratuite ; nos excursions ont obtenu un immense succès, ainsi que nos agapes et repas pris en commun...

Arrivés à notre âge, nous devons vivre et surtout tirer le maximum de ce que la vie peut nous offrir.

Membres

Peuvent devenir membre toutes personnes faisant partie de l'AVS. La demande d'adhésion se fait au moyen d'un bulletin d'inscription adéquat. Le montant de la cotisation est de **Fr. 12.—** par an est à verser au CCP du Club des Aînés au moyen d'un bulletin de versement-carte de membre.

Activités

Jeux, excursions, bals, banquets, films, divertissements.

NOUVEAU!

Clarence Coiffure

28, route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 93 29 36

Chantal Bozzetti

Biosthétique - Parfumerie

Salon unisex

Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 19 h.

Samedi de 7 h. 30 à 14 h. 30

Fermé le lundi

Trésorerie 73

Voici les chiffres donnés par notre dévoué trésorier M. Edmond Bossonnet.

Trésorerie 1973 :

« Le Lancéen » (abonnement)	969.—
Cotisations encaissées	Fr. 2 728.—
Total	Fr. 3.767.—

soit 360 versements.

Grâce à ce bénéficiaire, l'Association des Intérêts du Petit-Lancy a pu offrir une sortie aux aînés, coût 1 874.- frs, l'arbre de Noël des personnes âgées coût 856.- frs, le Noël des enfants 7 824,50 frs. Coût total de ces manifestations **10 554,50 frs**, moins une subvention de la mairie de Lancy se montant à Fr. 4 383.- pour l'arbre de Noël.

Pour Fr. 5.— soutenez notre Association et devenez membre - C.C.P. 12-2062.

BRASSERIE - RESTAURANT

LANCY-PARC

Nouveau gérant
M. et Mme GASSER

Tél. 92 72 44

Trois jeux de quilles automatiques

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 92 21 09 On porte à domicile

Entreprise du Bâtiment

CLERGET

Chemin des Carpières 8

Aïre Tél. 44 89 20

Formaz Frères

TRANSPORTS

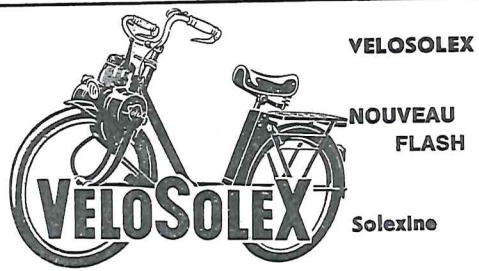
12, avenue du Cimetière
1213 Petit-Lancy / Genève
Tél. 92 80 17

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 42 24 66
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY



AGENCE MOBYLETTE - CADY

CYCLES POCHAT A. Grand-Lancy Tél. 42 23 88

Vins en gros

C. Berthoud & Cie S.A.

Pont-Rouge - Lancy - Genève

Tél. 43 44 45 et 42 49 13

Dépositaire de la maison

A. ORSAT S.A. - MARTIGNY

Lancy

Ville de Lancy Avis officiels

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de la Mairie seront fermés du vendredi 21 décembre à 18 h. 00 au mercredi 26 décembre à 8 h. 00 et du vendredi 28 décembre à 18 h. 00 au mercredi 2 janvier 1974 à 8 h. 00.

La Bibliothèque municipale sera fermée du samedi 22 décembre à 12 h. 00 au mercredi 2 janvier 1974 à 15 h. 00.

Le Maire : **Charles Babel**

RESTAURANT SCOLAIRE

La Commune de Lancy cherche pour ses restaurants scolaires :

- de l'Ecole de la Caroline, rue des Bossons, Petit-Lancy,
- de l'Ecole Grand-Lancy en Sauvy, av. Curé Baud au Grand-Lancy,

des personnes bénévoles pour le service et aider les enfants, à tour de rôle, une fois par semaine, dès 11 h. 30, les jours d'ouverture des restaurants, soit : lundi, mardi, mercredi et vendredi.

Le repas est offert à ces aides. Inscriptions à la Mairie.

Le Conseiller administratif délégué :
Henry Rosselet

Cimetière du Grand-Lancy

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière du Grand-Lancy en l'année 1953 ou antérieurement sont informées que le tour de rotation de 20 ans est échu. Les personnes qui désirent conserver les tombes sont priées de s'adresser à la Mairie. Dans le cas contraire, les monuments ou ornements des tombes seront enlevés dans un délai d'un mois à dater du 1er janvier 1974.

Le Maire : Charles Babel

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Etudes des langues

Nous informons les intéressés que les langues suivantes peuvent être étudiées au moyen d'ap-

pareils audio-visuels à la Bibliothèque : 70, route du Pont-Butin, Petit-Lancy :

Allemand : 2 méthodes ; Anglais : 2 méthodes ; Espagnol : 1 méthode ; Français : 1 méthode ; Italien : 1 méthode ; Russe : 1 méthode.

Nous rappelons que la Bibliothèque est ouverte : du mardi au vendredi de 15 h. à 18 h. et de 20 h. à 21 h. dès l'âge de 14 ans ; samedi de 10 h. à 12 h. ; lundi fermé (travaux administratifs).

Le Conseiller administratif délégué :
Henry Rosselet

Etrangers candidats à la naturalisation genevoise

Pour la commune de Lancy :

Comisso Gabriella, née en 1953 à Genève, Italienne, étudiante, célibataire, 7, chemin de Pesay, Grand-Lancy.

Szalay Gabor, né en 1932 à Budapest (Hongrie), Hongrois spn, employé de banque, marié, 12, chemin des Verjus, Grand-Lancy.

Fernandes Eva, née en 1957 à Coimbra (Portugal), Portugaise, étudiante, célibataire, 90, chemin des Bossons, Lancy.

Maire : Charles Babel ; conseillers administratifs : Alphonse Bernasconi et Henry Rosselet.

Mairie : 41, route du Grand-Lancy, tél. 43 47 50 ; heures d'ouverture : de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. (samedi fermé).

Quand patrons et ouvriers s'unissent pour construire un ensemble HLM...

Lancy va donc, d'ici décembre 1975, s'enrichir d'un millier d'habitants au moins dans le seul quartier de l'avenue du Curé-Baud. On sait en effet que plusieurs immeubles HLM vont y être construits. Au total, sur une parcelle de quelque 20 000 mètres carrés, 15 immeubles de 5 à 13 étages abritant 254 appartements de 2 à 6 pièces — essentiellement de 4 et 5 pièces. En outre, cet ensemble HLM accueillera un certain nombre d'handicapés physiques (et peut-être mentaux), ainsi qu'un restaurant, un centre paroissial catholique et un parking souterrain de 283 places. Jusqu'ici, dira-t-on, rien de très particulier ! Et pourtant cette réalisation n'est pas commune. Parce que l'initiative, la conception et le financement en reviennent essentiellement à deux collectivités qui, de coutume s'opposent et qui, pour l'occasion, ont uni leurs forces et leurs moyens : les patrons d'une part et les ouvriers de l'autre...

comme tout bâtiment HLM, cet ensemble — dont le coût total de construction s'élèvera à 33 millions de francs — sera largement subventionné par l'Etat de Genève.

Ce sont, bien sûr, les deux premiers des cinq promoteurs qui présentent le plus d'intérêt. Comment patrons et ouvriers ont-ils pu se mettre d'accord pour financer un ensemble de logements sociaux ?

Dans le cas des métallurgistes du bâtiment à Genève, c'est par le biais de la « contribution professionnelle » que les fonds nécessaires ont été trouvés. Issue des conventions collectives de travail, cette « contribution professionnelle » consiste en une retenue de 1 % sur l'ensemble des salaires des ouvriers, ce 1 % ayant été auparavant offert sous forme d'augmentation spéciale par le patronat. Les ouvriers n'y perdent donc rien. A la fin de chaque année, les neuf dixièmes de ce pourcentage sont remboursés aux ouvriers syndiqués. Le dernier dixième et le pourcentage payé par les employés non syndiqués s'en vont alimenter un fonds spécial qui sert à financer la formation et le perfectionnement professionnel, d'une part, et la construc-

tion de HLM, d'autre part. C'est donc ce fonds qui servira notamment à payer la part des métallurgistes du bâtiment dans la réalisation de l'avenue du Curé-Baud.

Quant aux horlogers (patrons et ouvriers), c'est par l'intermédiaire d'une fondation paritaire qu'ils verseront leur part. Par convention collective également, les patrons de l'horlogerie suisse ont accepté de verser à cette fondation un montant annuel de 5 millions de francs, ou 200 francs au minimum par ouvrier-horloger, qui sont actuellement au nombre de 25 000 environ dans notre pays. Gérée paritairement, cette fondation a pour but essentiel d'acheter et de construire des immeubles sociaux plus spécialement réservés aux ouvriers de son secteur. On comprend donc que l'opération HLM de Lancy l'ait séduite.

Une réalisation sociale pas comme les autres donc, que celle de l'avenue du Curé-Baud ! D'autant que, malgré leur diversité et leurs divergences d'intérêts, les cinq promoteurs sont parvenus à se mettre d'accord pour faire de ce complexe HLM un ensemble fonctionnel dont toute l'infrastructure sera centralisée. Et avec de vastes zones de verdure...
V. H.

Association des Intérêts du Grand-Lancy

L'Association des Intérêts du Grand-Lancy est forte actuellement de quelque 500 membres ; un comité formé de 22 messieurs la dirige. Eh oui, des messieurs seulement ! il semble que nous sommes un brin misogynes au sud de l'Aire ! Cette situation, bien helvétique, mériterait d'être revue.

Autre particularité de notre Association : l'assemblée générale annuelle a été supprimée. En effet, les dernières nous avaient déçus ; même accompagnées d'une partie récréative ces réunions n'étaient fréquentées que par des membres du comité et quelques irréductibles... qui n'avaient pas encore la télévision !

Pendant 11 ans M. Paul Dard s'est dévoué à la tête de notre société. Depuis le 1er mars 1973 la barre est tenue par M. Jean-Maurice Piguet qui, après avoir été modeste membre de l'équipe pendant plusieurs années, dirige notre barre d'une main sûre, cap sur Noël !

Cette fête et ses préparatifs nous amènent à vous présenter le plus clair de nos activités qui ont toutes un but social.

De longues années durant, l'Association organisait avec le corps enseignant «l'Arbre de Noël» pour les enfants de l'école et leurs parents ; que de merveilleux mystères de la Nativité ont ainsi été représentés à la Salle communale ! La distribution d'un cornet de friandises et d'un cadeau clôturait la fête.

Mais, en quelques années, le Grand-Lancy a connu l'expansion que l'on sait ; les écoles des Palettes et du Bachet ont amené un nombre élevé d'enfants, de sorte qu'en 1970 nous avons constaté l'impossibilité de continuer, selon la tradition (il avait fallu organiser 9 séances de Noël, réparties sur trois jours, pour que chaque élève puisse y participer).

Alors, en 1971, nous nous sommes «récyclés» : nous avons préparé une fête pour les Anciens, avec la participation des enfants.

Cette année, le Noël des « septante ans et plus » aura lieu le samedi après-midi 15 décembre, à la Salle communale. Sur scène des écoliers se relaieront pour distraire nos hôtes, avec la participation de l'ensemble de flûtes de Mlle Matile et du petit orchestre d'enfants dirigé par Mme Buunk. Les élèves de 6e assureront le service des tables. Quel spectacle réconfortant de voir grands garçons et grandes filles prendre soin de nos aînés et leur offrir de menus cadeaux !

Les quelque 1800 écoliers ne seront cependant pas oubliés. Chaque classe recevra une caisse contenant un jouet pour les petits ou un livre pour les enfants des degrés primaires et des friandises.

D'autre part, cinq sapins de belle taille seront offerts par l'Association afin de donner un air de fête à nos rues. Les employés de la Voirie de Lancy en assureront la pose et la décoration.

Pour faire le tour des autres activités, remontrons dans le temps et retournons au mois d'août dernier. Vous souvenez-vous ? Le soleil, les rires des enfants à la piscine, les douces soirées estivales, particulièrement celle du 1er août ? En 1973, comme tous les deux ans, l'Association a présidé à l'organisation de la Fête Nationale dans la campagne Marignac. Quel beau succès, bien dans la tradition des festivités communales et populaires. En un temps record, tous les pots souvenirs furent vendus et il ne resta rien des 1100 saucisses, 100 queues de cochon et de la soupe délicieuse préparée par notre chef cuisinier Pierre Rivollet. La cérémonie officielle bénéficia des discours de M. J.P. Métral, président du Conseil municipal, et de M. Louis Maire, ancien président de la F.A.O., sans oublier les exercices gracieux ou acrobatiques de nos sociétés de gym et les airs entraînants de notre fanfare municipale. Puis, malgré le point 8 du programme qui prévoyait un feu de joie et un feu d'artifice avec allumage électrique, les éclats célestes se rompirent et obligèrent nos com-

muniers à se précipiter sous un abri propice et parfois illusoire.

Le petit orchestre musette qui allait mener le bal populaire n'eut que le temps de sauver ses instruments du déluge qui s'installait.

Malgré cela, le succès financier de la fête était assuré et notre trésorier délivré de bien des soucis. Le bénéfice ainsi réalisé permet de couvrir les frais que nous engageons lors d'autres manifestations. Par exemple, les prix spéciaux que nous distribuons chaque année aux Promotions, et particulièrement le « repas des Anciens ».

Ainsi, en 1973, nous avons eu la joie d'accueillir nos aînés un soir du mois de mars, à la salle communale, et de leur servir une excellente fricassée sortie des marmites de P. Rivollet ; c'est tout dire ! Une partie récréative accompagna et paracheva cette sympathique manifestation. Chaque année on peut voir de « jeunes anciens » profiter des flonflons de l'orchestre pour entamer une série de valse ou de marches et terminer la soirée dans un état de fraîcheur remarquable alors que les organisateurs ont la paupière lourde et la jambe molle de fatigue.

Pour terminer ce tour d'horizon, signalons que le comité de l'Association intervient auprès de la Mairie ou du Département des travaux publics lorsque des problèmes d'intérêt général l'exigent.

Et l'avenir ? Nous aimerions élargir la gamme de nos activités mais les bonnes volontés se font rares et les tâches actuelles retombent trop souvent sur les mêmes têtes...

Nous lançons donc un appel afin que des forces neuves viennent grossir nos rangs et apportent des idées nouvelles. Tous ceux qui s'intéressent à nos activités et désirent rencontrer une franche amitié voudront donc bien s'adresser au président : J.-M. Piguet, 15, route du Grd-Lancy, A.P.

GARAGE DU PLATEAU

Charly Grosjean

17 bis, route de Chancy 1213 Petit-Lancy
Tél. (022) 92 15 75

Chez DOMINIQUE CAFÉ-RESTAURANT DE LA VENDÉE

Changement de propriétaire
Dominique toujours à votre service
20, ch. de la Vendée 1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 21 98

Pharmacie du Petit-Lancy

A. THEVENOZ, pharm.
Place des Ormeaux 7
Service à domicile
Téléphone 92 16 68

Entreprise générale du bâtiment Maçonnerie

R.-C. SICILIA

21, ch. des Recluses 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 30 45

CHEMINÉES DE SALON
FUMISTERIE INDUSTRIELLE



Société technique de climatisation et ventilation CLIVENT S.A.

3, av. des Morgines Tél. 92 53 22
1213 PETIT-LANCY

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE
1 chemin du Progrès
Téléphone 92 30 39

Camille Lorenzini

Menuiserie - Meubles de style

61, avenue des Communes-Réunies
Grand-Lancy - Tél. 42 39 84

Installations sanitaires et
ferblanterie
Appareils ménagers

P. FORNARA

succ. de R. Passello

8-10, place du Marché
Téléphone 42 02 41
Travaux d'entretien et de
réparations

Gypserie - Peinture

Eric Schürch

Maîtrise fédérale

Bd Pont-d'Arve 61
Tél. 24 97 78

1211 Genève 4 - Plainpalais

Dans l'attente de la TV par câbles

La télévision par câble ou à antenne collective prend son essor. On en parle beaucoup et déjà des villes suisses y ont recours (Fribourg, Renens, La Chaux-de-Fonds, entre autres). Demain ce sera peut-être une commune de Genève qui adoptera ce système. On sait que Meyrin étudie un projet dans ce sens. Il convient donc d'être au courant de quoi il s'agit. A Onex et sur tout le plateau entre Lancy et Bernex, on se préoccupe à ce sujet. Mais comment définir brièvement ces avantages de la TV par câble. C'est le pasteur André Laporte, de la paroisse Saint-Luc qui répond. « Le maire de la commune parle à la télévision. Il critique vigoureusement l'équipe locale de football récemment battue. L'entraîneur de celle-ci est à l'écoute devant son poste. Son sang ne fait qu'un tour. Il saute dans un

taxi et se précipite au studio où il s'explique avec le magistrat devant les caméras pour la plus grande joie des téléspectateurs, qui, à leur tour, viennent donner leur avis ; voici toute la population prenant part à la discussion... Cela s'est passé à Lorette (Italie) grâce à un réseau de télédistribution permettant de diffuser un programme local ; il suffit d'ajouter un petit studio à l'antenne collective reliée par câble à tous les récepteurs. Ceci peut se passer demain chez nous. Il faut se préparer dès maintenant afin de n'être pas pris de court le jour où le Conseil fédéral donnera le feu vert ».

C'est pourquoi la population lancienne et onésienne, voire toute celle du « plateau », est invitée à se rassembler, pour fonder une société coopérative chargée d'étudier les possibilités

qu'offre la TV par câble et de prendre les décisions qui s'imposent.

Son but : mettre ces possibilités à la disposition de tous les groupements d'intérêt public. L'ordre du jour prévoit : un exposé sur la TV par câble, la présentation, la discussion et l'adoption des statuts et la nomination d'un comité d'action.

Soyez donc membre fondateur de cette société pleine d'avenir. Précisons que MM. P. Blanvalet, F. Bourgeois, J. Borer, J. Caviezze, H. Coste, G. Guex, M. Maurer, A. Pery, J. Rey, G. Venturi, R. et B. Vuataz, R. Yessouroun et le pasteur A. Laporte constituent le groupe promoteur de ce mouvement, le premier de ce genre à Genève. Affaire à suivre avec intérêt.

ST-MICHEL F.C.

Le Saint-Michel F.C. a été fondé en 1943 par une équipe de jeunes du Grand-Lancy qui désiraient pratiquer leur sport favori dans une ambiance amicale.

Pendant de nombreuses années le club ne comptait qu'une équipe senior qui évolua en 4e puis en 3e ligue.

Les nombreuses constructions de ces dernières années sur le territoire de la commune provoquèrent un afflux important de joueurs et particulièrement de juniors, qui obligèrent le club à multiplier le nombre de ses équipes.

Actuellement le St. Michel F.C. comprend les équipes suivantes : 1 équipe seniors en 3e ligue ; 2 équipes seniors en 4e ligue ; 1 équipe juniors A ; 1 équipe juniors B ; 2 équipes juniors C ; 3 équipes juniors D.

En outre l'école de football du club réunit chaque jeudi après-midi environ 110 gosses de 7 à 10 ans qui s'initient avec enthousiasme aux difficultés mais également aux beautés de ce sport d'équipe. 4 équipes de 7 joueurs participent chaque semaine au championnat genevois.

Il faut relever le dévouement de tous ceux qui, bénévolement et sans compter ni leur temps ni leur peine, s'occupent de suivre les quelques 300 joueurs du club.

Le nouveau comité a eu le plaisir de fêter cette année le 30e anniversaire de la société et de nommer à cette occasion deux présidents d'honneur, à savoir MM. Emile Schalcher et Pierre Guillermin, tous deux membres fondateurs et présidents pendant respectivement 20 et 10 ans. C'est avec plaisir et reconnaissance que le club a fêté ces deux jubilaires qui, sans nous quitter complètement, ont décidé de passer le flambeau à une nouvelle équipe.

Le comité du St. Michel F.C. est reconnaissant envers la Commune de Lancy dont les autorités sont très sensibles au rôle social important que joue un club de football parmi la jeunesse et qui marquent leur intérêt par une aide efficace et indispensable à la bonne gestion de la société.

Comité : MM. Pierre Guillermin et Emile Schalcher, présidents d'honneur ; M. Jean Roch, président ; M. Ugo Tolfo, vice-président ; M. J.-François Servetaz, trésorier ; M. Raphaël Loponte, secrétaire ; membres : MM. Belleville, Bocquet, Guillermin, Loponte, J. Roch et H. Roch.

Section junior : M. Roland Prini, président ; M. Henri Borella, secrétaire ; membres : MM. Duay, Gentina.

J. C.

Vélo-Club de Lancy

Le Vélo-Club de Lancy termine une saison bien remplie en organisations. Le 28 avril, c'était le Grand Prix de Lancy toutes catégories, manifestation qui rassembla plus de 450 coureurs. Cette course est devenue en peu d'années une épreuve internationale très importante. Une seule ombre au tableau, le temps. En effet, il est de tradition que la pluie et le froid soient de la partie, et 1973, n'est pas loin d'égaliser 1964, année d'un célèbre ouragan. Enfin, espérons que l'an prochain nous sera plus profitable.

En mai, nous avons organisé le prologue et le départ du Tour de Romandie au centre commercial de Balxert, ainsi que l'arrivée finale au Grand-Lancy. Cette arrivée fut une réussite et connu un très grand succès populaire.

Enfin les 3 et 17 novembre et le 1er décembre se disputait notre traditionnel omnium de cyclo-cross qui cette année compta pour l'attribution du titre de champion romand.

Le programme 1974 est pratiquement établi : — samedi 20 avril : 11e Grand-Prix de Lancy ; — mardi 7 mai : Tour de Romandie, Prologue au centre commercial de Balxert ;

— mercredi 8 mai : départ de la course ; — dimanche 12 mai : le matin, arrivée de l'étape Neuchâtel-Lancy à l'av. du Curé Baud au Grand-Lancy ; l'après-midi, étape finale contre la montre de 25 kilomètres. Départ et arrivée à l'av. du Curé Baud.

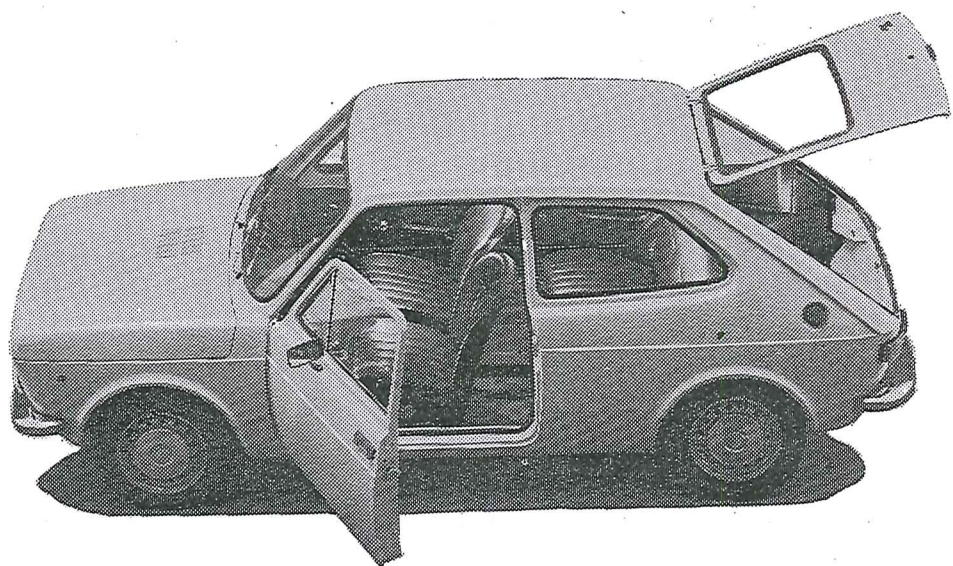
Sur le plan sportif, notre société se comporte fort bien. Nous avons enregistré 2 victoires chez les amateurs, 1 victoire chez les juniors et de très nombreuses places d'honneur. 18 coureurs portent actuellement les couleurs du vélo-club de Lancy, 4 amateurs, 8 juniors, 4 cadets, 2 seniors et nous avons dès à présent plusieurs demandes d'admissions de jeunes coureurs pour 1974.

Le Vélo-Club, reste une société bien vivante de notre commune et l'enjouement actuel pour le cyclisme, lui permet de voir l'avenir avec optimisme.
R. Chappuis

La rédaction du Lancéen souhaite à tous ses lecteurs

de bonnes fêtes de fin d'année
et pour vos achats, vous recommande
les annonceurs de son journal

FIAT 127



Avec les FIAT 127 2 et 3 portes, vous en aurez vraiment pour votre argent, puisqu'elles vous offrent l'espace et les performances d'une grande voiture pour un minimum d'encombrement et de prix.

GRIMM FRÈRES

26, avenue des Morgines
7, rue Daubin

PETIT-LANCY
GENÈVE

Tél. 92 13 00
Tél. 44 29 90

NOTRE SERVICE SUR, PROLONGE LA VIE DE VOTRE VOITURE

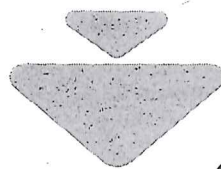
PHOTO-CAROLL

G. et J. BARRAL

45, avenue des Morgines
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 81 50 (privé 66 10 20)

MARIAGES - RÉCEPTIONS - TRAVAUX POUR AMATEURS

BON DE FR. 5.—
pour un développement
couleur



Tokalon

Cosmétique de haute qualité

La **CAISSE GENEVOISE D'ASSURANCE MALADIE**

est présente dans votre commune

3 bis, chemin des Pontets 1212 GRAND-LANCY Tél. 43 25 66

Pour tous renseignements :
notre conseiller M. Bernard CHOLLET, tél. 43 17 00

Association des Habitants de Lancy-Sud

10 ans d'existence ! Le premier numéro du « Lancéen » est né au moment même où une centaine de locataires des Palettes fondaient une association qui, quelques années plus tard, devenait l'Association des Habitants de Lancy-Sud. Hasard ou coïncidence ? Ni l'un, ni l'autre. Les nécessités ne sont pas le résultat d'un hasard et une existence de dix ans prouve bien une nécessité. Une coïncidence ne veut pas dire identité de motivation, mais elle peut signifier convergence des intérêts. Un journal ou une association doivent constituer une tribune permettant au citoyen de s'exprimer en dehors du contexte officiel des autorités communales, tout en le complétant sur le plan communautaire. Mais les comparaisons s'arrêtent là. Le but de notre petit article est d'abord de féliciter le « Lancéen » pour ses dix années d'existence et exprimer nos meilleurs vœux aux fondateurs et aux actuels collaborateurs de ce journal, organe de l'Association des Intérêt du Petit-Lancy. Et puis nous répondons très volontiers à l'excellente suggestion de la rédaction de présenter les Associations de Lancy dans un numéro anniversaire.

Quels sont les buts et activités de l'Association des Habitants de Lancy-Sud ? Nos statuts les définissent d'une manière générale :

- participation de la population à la vie du quartier et de la commune ;
- sauvegarde des intérêts communs ;
- animation des activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs.

Une vingtaine d'activités se trouvent ainsi structurées par groupes de responsabilités comprenant les sports, les langues, la musique et la danse ainsi que les loisirs.

Un responsable est chargé de la rédaction de notre bulletin d'information qui remplit plusieurs fonctions : celle de l'information bien sûr, mais également celle de l'accueil des nouveaux venus

dans le quartier et de l'assimilation des habitants dans une vie communautaire. Pour le comité même, la fonction primordiale du bulletin est assurément celle de l'auto-contrôle de son dynamisme, fonction qui oblige les responsables à maintenir un lien permanent avec les événements en prévoyant et sauvegardant autant que possible, le développement harmonieux du quartier dans la perspective désirée par ses habitants.

Les succès de nos activités sont évidents sur tous les plans, mais pour l'avenir nous envisageons de nouvelles formes de collaboration avec la population et les autorités. Mentionnons également que l'animation des activités va jusqu'à l'abnégation totale des responsables. Plusieurs groupements sportifs créés par l'Association, se sont donnés leurs propres statuts et participent aujourd'hui à des compétitions dépassant le cadre cantonal. Il en va de même pour certaines activités sociales.

Connaissez-vous notre orchestre des Jeunes ? Il jouit de l'affection de toute une population, et s'est produit à maintes reprises en public en différents lieux, preuve que notre Association, consciente du rôle qu'elle doit jouer dans le quartier, est néanmoins éloignée de toute pensée d'exclusivité. La seule règle qu'elle s'impose volontiers est celle qui consiste à ne pas marcher sur les plate-bandes d'autres organisations communales.

L'épanouissement de l'habitant sur le plan communautaire se fait avant tout dans le cadre du quartier. Nous croyons que sans cette première trame d'accueil, l'homme se sent dépassé par la confrontation avec des problèmes qui s'éloignent du cercle de ses préoccupations journalières les plus directes. N'est-ce pas là, très simplement, le secret de notre réussite et de celle de bien d'autres associations de notre genre ?

R. J.

Centre d'Hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise

Ecole des Palettes, 60, avenue des Communes-Réunies, tél. 43 67 29 entre 11 et 12 h. — en cas de non réponse : 42 85 50 — de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Service de santé et de soins à domicile assurés par deux infirmières de la santé publique. Vous pouvez vous adresser à elles pour :

- soins infirmiers de tous ordres, sur prescription médicale soins d'hygiène aux malades ;

- contrôle de santé des bébés et conseils aux mères en coordination avec les pédiatres

- à domicile, au retour de la maternité ou de clinique ;
- à l'Ecole des Palettes, consultation chaque jeudi de 14 h. 30 à 16 h. 30 ;

- liaisons avec les services médico-sociaux.

Tarifs : assurance-maladie, contribution selon possibilités.

Tennis de Table : du nouveau à Lancy

Le club de tennis de table ZZ Lancy a pris possession de ses nouveaux locaux le 28 septembre.

La remise des clefs a eu lieu en présence des autorités de la commune de Lancy au grand complet.

Diverses personnalités ont pris la parole, en particulier M. Babel, maire de Lancy, M. Roger Helgen, président de l'Association genevoise de tennis de table, M. Waltenspüler, architecte, maître de l'œuvre, ainsi que le président du club, M. Jacques Bornet.

A l'issue de cette soirée, une intéressante démonstration de tennis de table a été présentée par MM. Jacques Versang, moniteur fédéral, joueur de l'élite suisse, et Michel Kocher, ancien champion suisse junior.

Un buffet offert par la commune clôturait agréablement l'inauguration de notre nouvelle salle de jeux.

Mais qui est le ZZ Lancy tennis de table ?

J'ai pensé que les Lancéens seraient curieux de connaître comment et pourquoi ils ont hérité de ce club.

En voici un bref historique.

Le club a été fondé en 1961 par trois joueurs du Rapid TTC, soit MM. Boll, Lorétan et Steckler. Ce dernier est devenu par la suite champion suisse.

Ne disposant d'aucun local, c'est le Carouge TTC qui a mis son local de l'école des Pervenches à notre disposition. Les premières joutes se sont donc déroulées à Carouge au Pavillon des sports.

En suivant la filière, il a fallu cinq ans pour atteindre le sommet de l'élite suisse, soit la ligue nationale A.

Le club comptait alors une quinzaine de joueurs. Puis, grâce à l'impulsion de M. Lorétan, alors président, nous avons pu faire nos premières armes à Lancy dans une grange désaffectée, au Centre Marignac. A l'époque, chaque membre s'était fait un devoir de participer à la réfection du nouveau local qui, peu à peu, était devenu fort accueillant. Grâce à ses quatre tables et sa buvette, il était le point de rencontre des familiers du tennis de table. L'effectif d'alors atteignit une cinquantaine de joueurs.

Malheureusement, pour des questions de chauffage et d'installations sanitaires insuffisantes, le club s'est peu à peu « désagrégé ».

Devant des problèmes financiers croissants, nous avons même été amenés à retirer notre équipe de ligue nationale A.

Mais c'était trop vite augurer de notre disparition...

Grâce à M. Sully Rufener, nouveau président, à son infatigable dévouement, à sa gentillesse exemplaire, la barque était peu à peu redressée. Il faut remercier ici notre ami Jacques Bornet, président, d'avoir su si bien le souligner lors de l'inauguration.

Le nouveau local que les autorités de la commune de Lancy ont mis à notre disposition, au sein du futur complexe sportif de l'école en Sauvvy, est un modèle du genre. Il faut savoir gré aux responsables de cette dynamique commune d'avoir accepté de prendre en considération les sévères critères qu'exige une véritable salle de tennis de table. Que ce soient les normes de largeur, de hauteur, d'éclairage et des sols, tout a été conçu selon les règles en vigueur.

Cette salle est conçue pour contenir huit tables (dix pour les entraînements). De vastes vestiaires avec douches, ainsi qu'une buvette, ont été aménagés. L'effectif actuel est de 70 joueurs, dont 35 cadets et juniors.

Le comité a mis l'accent sur la jeunesse et organisé divers entraînements. Tous les mercredis, de 17 h. 30 à 21 h. 30, des cadets et juniors, aussi bien débutants, moyens ou chevronnés, seront entraînés par un moniteur régional. Les cadets et juniors moyens et avancés peuvent également s'entraîner les lundis, de 18 h. 30 à 20 h., avec un moniteur fédéral.

Pour les adultes débutants, un cours d'initiation est donné les samedis après-midi. Pour les joueurs adultes moyens et avancés, un cours est organisé de 20 h. à 21 h. 30, par un moniteur fédéral. Pour tout complément d'information, prière de téléphoner à M. Jacques Bornet, président, tél. 42 89 74, 1, ch. des Fraisières, Grand-Lancy.

A noter que le club est ouvert les mardi, jeudi et vendredi soirs pour les entraînements libres. En général, deux à quatre tables peuvent être retenues pour les matches officiels organisés par l'Association genevoise de tennis de table.

Jean Kress

biolley sport

Centre Commercial Caroll, Petit-Lancy, 18 A, ch. Caroline, tél. 92 06 78
LIVRAISON A DOMICILE PARKING FACILE

Skis en réclame

Skis métaloplastique Kastlé - Europe 4005, fixations Gezé, bâtons, complet. Fr. 395.—

Skis bois, fibre de verre Fischer - Europe 1002, fixations Gezé, bâtons, complet. Fr. 280.—

Skis de fond Lampinen LL, chaussures Adidas, fixations, bâtons, complet. Fr. 169.—

(Prix valables jusqu'à épuisement du stock.)

Nos marques :

Skis Rossignol, Authier, Blizzard, Fischer, Kastlé, Dynamic.

Fixations Néveda, Marker, Salomon, Gertsch, Silvretta, etc.

Chaussures Nordica, Raichlé, San Giorgio, Meindl.

Grand choix de skis de fond et tourisme avec semelle à farter ou semelle avec peau Mohair.

Skis occasion — Location

Atelier équipé de machines ultramodernes, avec un personnel très au courant des dernières techniques qui vous conseilleront dans le choix d'un matériel fonctionnel.

Confection sportive